

Adolescent-es placé-es et acquisition de capital humain et social : une étude comparative des possibilités et des réalisations dans quatre cantons suisses (1950-1985)

Résultats d'un projet de recherche mené dans le cadre du PNR 76

Prof. Markus Furrer, Pädagogische Hochschule Luzern

Prof. Anne-Françoise Praz, Université de Fribourg

Miriam Baumeister, Universität Basel

Dr Tristan Coste, Université de Fribourg

Dre Sabine Jenzer, Pädagogische Hochschule Luzern

Aurore Müller, Université de Fribourg

Le présent projet de recherche étudie le parcours de vie d'adolescent-es qui ont été placé-es hors de leur famille dans les cantons de Fribourg, de Neuchâtel, de Lucerne et des deux Bâles durant les années 1950 à 1985. Nous nous intéressons à la question de savoir quelles connaissances et compétences ces jeunes ont pu acquérir dans les domaines de la formation et de la socialisation pour prendre en main leur vie en général (capital humain et capital social) et apprendre un métier en particulier. Dans notre société, le développement de telles ressources est étroitement lié au contexte familial et à l'école et favorisé par les échanges avec des jeunes du même âge et des adultes de référence. Quelles sont les possibilités des adolescent-es placé-es en institution ou dans une famille d'accueil d'acquérir ce capital déterminant pour leur intégration sociale et professionnelle ? Notre étude révèle qu'elles étaient fortement restreintes : le manque d'encouragement et de soutien, des possibilités de formation limitées voire inexistantes, une préparation insuffisante à la vie après le placement, l'absence d'accompagnement vers l'indépendance ainsi que l'exclusion, le dénigrement, l'arbitraire et la discrimination sont autant de facteurs qui ont souvent marqué et marquent aujourd'hui encore la vie des jeunes filles et des jeunes garçons placés hors de leur famille.

Arrière-plan, objectif du projet et plan de recherche

Les souffrances vécues en raison du manque de formation et de perspectives professionnelles et sociales ressortent clairement des entretiens menés avec les ancien-nes adolescent-es placé-es hors de leur famille. Sur la base d'une approche comparative, ce projet recense les limitations subies par les jeunes concernés ainsi que les chances et les possibilités qui leur ont été données – ou pas. Les années de 1950 à 1985 que nous avons examinées sont particulièrement intéressantes parce qu'elles coïncident avec des changements économiques, de nouvelles possibilités de formation et des systèmes de protection de la jeunesse qui continuent d'influencer les structures actuelles. Les perspectives historiques sont utiles à la compréhension du présent, dans la mesure où elles mettent les continuités en exergue et permettent d'établir des liens avec des problèmes actuels. Une bonne connaissance du passé aide à comprendre le présent et à l'aménager en

conséquence.

Avec cette étude, nous souhaitons mettre en lumière les conditions-cadres et les mécanismes généraux de l'intégration sociale et professionnelle des jeunes et contribuer à éviter que de telles discriminations et marginalisations ne se reproduisent à l'avenir. Les personnes concernées peuvent ainsi mieux comprendre leur trajectoire de vie. Quant aux organisations et aux instances institutionnelles actuelles, elles prennent conscience de l'impact de certaines décisions et interventions sur les parcours de vie individuels.

Outre les archives, les entretiens avec des témoins de l'époque occupent une place importante dans le projet. L'essentiel des données provient de 260 dossiers personnels d'adolescent-es placé-es ainsi que de 60 entretiens conduits avec des personnes concernées.

Résultats

Possibilités de formation fortement restreintes

Notre étude montre que les possibilités de formation des adolescent-es placé-es hors de leur famille étaient très limitées et que l'accès aux formations supérieures leur était pratiquement refusé, ce pour des raisons liées à la représentation des classes sociales de l'époque : souvent issus d'un environnement pauvre, ces jeunes étaient en effet d'emblée considérés comme des cols bleus, une vision des choses à laquelle contribuaient notamment les tutrices et les tuteurs, les éducatrices et les éducateurs, le corps enseignant et les parents. Les adolescent-es placé-es ne pouvaient que rarement apprendre un métier qui répondait à leurs affinités et capacités. Hormis quelques différences cantonales, cette situation n'a pas évolué au

cours des années examinées. Ainsi, contrairement aux autres jeunes – même ceux issus des couches sociales inférieures et peu formées, dont la situation en termes d'instruction s'est nettement améliorée –, les jeunes filles et les jeunes garçons placés hors de leur famille n'ont guère profité du boom éducatif général dans le sillage de la haute conjoncture. Les témoins de l'époque ont souvent indiqué que les lacunes de formation dues à leur placement extrafamilial les avaient lourdement pénalisés dans leur vie ultérieure en les condamnant à prendre des emplois peu qualifiés et mal rémunérés. Par ailleurs, les différences fondées sur le sexe étaient considérables, dans la mesure où les garçons étaient généralement aiguillés vers un apprentissage dans l'artisanat et les filles vers une formation élémentaire dans les domaines

de l'économie domestique ou de la vente, c'est-à-dire des secteurs ou les perspectives professionnelles étaient encore un cran en dessous de celles des hommes. Très prisé à l'époque par les jeunes des deux sexes, l'école de commerce n'a que rarement été à la portée des enfants placés, ce groupe se heurtant à une attitude de refus diffuse de la part des conseillères et des conseillers en orientation professionnelle, du corps enseignant ou des entreprises. Nous avons décrit et commenté ces mécanismes ci-après.

Droit de participation limité

Jusque dans les années 1970, les adolescent-es hors de leur famille n'avaient guère voix au chapitre en matière de choix professionnel. La formation et les emplois leur étaient imposés (par les autorités compétentes, les tuteurs et les tuteurs, les responsables de foyer, les spécialistes du travail social ou les parents), qui ne se souciaient guère de leurs souhaits et intérêts personnels. Les aspects financiers jouaient souvent un rôle important. La plupart des témoins, en particulier les filles, n'ont ainsi bénéficié ni d'un test d'aptitude ni de conseils en orientation professionnelle, une situation qui n'a pas évolué au cours des années examinées, tous cantons confondus. Pourtant, les jeunes concernés avaient souvent des souhaits concrets quant à leur formation et leur futur métier. Seuls quelques-uns ont pu les concrétiser ultérieurement, pour autant que leur situation financière et personnelle le leur permettait. Pour la plupart des jeunes placés hors de la famille, toutefois, il a été difficile de rattraper la formation qu'ils auraient souhaité effectuer. Cela dit, ils ont bénéficié de la bonne conjonction des années 1960 à 1970, qui a facilité leur ascension professionnelle ou leur a permis d'accéder à des domaines d'activité bien rémunérés, même s'ils n'avaient pas les qualifications requises.

Stigmatisation

Par rapport aux autres jeunes, les adolescent-es placés hors de leur famille ont souvent été victimes, sous des formes et à des degrés divers, d'exclusion, de dénigrement, d'arbitraire et de discrimination du fait de leur origine et de leur statut d'enfant placé. La faute notamment aux conseillères et conseillers en orientation professionnelle, au corps enseignant, aux autres enfants de l'école publique, aux éducatrices et éducateurs ou encore aux employeurs et aux idées préconçues selon lesquelles les enfants placés en institution étaient « sous-doués », ne pouvaient pas suivre le rythme scolaire normal ou étaient déficients intellectuellement parce qu'ils ne parlaient pas ou étaient paralysés par la peur. Ils se voyaient aussi refuser l'accès à une formation supérieure, malgré d'excellentes notes. De nombreux témoins interrogés manquaient de confiance en eux et ont cherché à faire leurs preuves plus tard. Certains ont souffert de blocages d'apprentissage ou de résultats scolaires en chute libre.

Le fait qu'un enfant se plaise ou non dans son lieu de placement ou dans son école a eu une influence aussi importante sur les performances scolaires que le fait de se sentir valorisé et reconnu ou, au contraire, rejeté et dévalorisé.

Les stigmatisations et les discriminations subies par ces adolescent-es les ont pénalisés sur le marché du travail, dans leur intégration professionnelle et sociale ainsi que dans le développement de leur confiance en eux. Il en va de même des diagnostics des psychiatres ou psychologues qui ont hypothéqué leur chances de formation et ont parfois impacté durablement leur parcours de vie. Les tests de détection de « troubles » ainsi que les évaluations effectuées par les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux ou d'autres personnes impliquées n'ont cessé de gagner en importance durant la période analysée. On s'en remettait entièrement à leurs résultats. D'ailleurs, tous ces tests et

observations ont continuellement augmenté jusqu'à aujourd'hui et concernent de plus en plus d'enfants et d'adolescent-es. Or de tels diagnostics sont souvent à l'origine d'un manque d'estime de soi, comme le montre notre étude.

Absence d'encouragement et environnement peu propice à l'apprentissage

Il ressort des témoignages que les foyers ou les familles d'accueil n'offraient pas un environnement propice à l'apprentissage scolaire. Comme facteurs entravant, les personnes interrogées ont souvent cité le bruit, les distractions, un suivi et un accompagnement de l'apprentissage insuffisants ou inexistant, les tentatives de mise sous pression pendant l'apprentissage, le manque ou l'absence de temps pour faire ses devoirs, les nombreuses absences scolaires ainsi que la fatigue à l'école. Lors de changements d'institution ou de famille d'accueil, qui impliquaient parfois un changement d'établissement scolaire en cours d'année, l'école n'était de toute évidence pas une préoccupation prioritaire. Cela explique pourquoi seule une minorité des enfants et des adolescent-es placés hors de leur famille ont été encouragés sur le plan scolaire, même s'ils étaient de bons élèves.

Impréparation à la vie après le placement

Notre étude a révélé que la transition vers l'indépendance a été brutale pour nombre d'adolescent-es placés, qui n'avaient souvent pas de formation professionnelle achevée et n'ont bénéficié d'aucun accompagnement. En outre, le contexte institutionnel peut favoriser l'« impuissance apprise », ce qui remet en cause l'efficacité des mesures d'aide à la jeunesse et a pu freiner les développements positifs des adolescent-es concerné-es. On observe un manque criant de préparation à la vie et d'accompagnement après le placement, qui a laissé les jeunes abandonnés à eux-mêmes, angoissés et

démunis face aux défis qui les attendaient. La rencontre avec la future conjointe ou le futur conjoint a très souvent été décrite comme un tournant, le point de départ vers une vie meilleure. Il est aussi arrivé qu'un partenariat ou un mariage soit contracté dans l'espoir de trouver sa place dans la vie et que, par la suite, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un leurre qui a plongé la personne concernée dans de nouvelles dépendances.

Parcours professionnel dépendant du sexe

Le parcours professionnel des personnes interrogées a souvent été conditionné par le genre. La plupart des femmes se sont mariées jeunes, puis se sont rapidement retrouvées mères et femmes au foyer. Certaines ont continué de travailler pour des raisons économiques, principalement dans des métiers mal rémunérés. Quelques-unes ont par la suite rattrapé la formation qu'elles n'avaient pas effectuée dans leur jeunesse. Les hommes, en revanche, étaient plus nombreux à chercher à combler leur retard de formation et à améliorer leur salaire en suivant des formations et des perfectionnements. Certains témoins de l'époque ont réussi à gravir les échelons professionnels ou ont fondé leur propre entreprise. Ils sont fiers de leur parcours professionnel parce qu'ils ont accédé à des postes mieux rémunérés ou ont été promus à des fonctions dirigeantes. Mais c'est loin d'être le cas de tous les hommes interrogés, dont la majorité a toujours occupé des emplois mal rémunérés. Certains ne se sont jamais vraiment insérés dans le monde du travail, ont changé souvent d'emploi, ont effectué des missions temporaires ou des tâches non qualifiées, voire se sont retrouvés à la rue.

Les trajectoires d'insertion socioprofessionnelle, vers la vie d'adulte et vers la vie active diffèrent selon le sexe. On distingue deux transitions types. Chez les femmes, c'est le parcours traditionnel – entrée immédiate sur le marché

du travail dans le secteur de la formation initiale, puis sortie rapide de la vie active – qui prédomine. En général, elles se marient jeunes, une stratégie qui leur permet de se libérer le plus rapidement possible du joug des mesures et des contrôles étatiques fastidieux. Chez les hommes, l'entrée dans la vie adulte est souvent retardée de plusieurs années (5 à 10 ans). Certains passent par une période transitoire faite de petits boulots, de déménagements fréquents et d'instabilité économique avant de s'établir durablement dans le monde du travail. Il est intéressant de noter que cette intégration se fait souvent dans un secteur professionnel très éloigné de la formation initiale. Sa réussite est une étape cruciale dans la vie des personnes interrogées (confiance, stabilité et autonomie). À cet égard, il convient de replacer cette intégration professionnelle dans le contexte du marché du travail et de sa structure des années 1970 à 1980, une période où il était relativement facile pour les personnes peu qualifiées de trouver un emploi approprié.

Importance cruciale des personnes de référence

Notre étude révèle l'importance cruciale de certaines personnes qui ont marqué profondément la vie des jeunes concernés, parmi lesquelles le personnel d'encadrement, les amis et les proches, mais aussi des personnes clés au sein des institutions et des œuvres sociales. Les personnes qui leur ont apporté encouragement, soutien, réconfort, confiance et stabilité ont eu une influence très positive. À l'inverse,

celles dont l'attitude était négative à leur égard ont produit des effets parfois très délétères. Les expériences traumatisantes vécues durant le placement extrafamilial peuvent influencer négativement le parcours de vie des personnes concernées pendant des décennies.

Dans la majorité des cas, les enfants et les adolescent-es placé-es n'avaient pas de personnes de référence extérieure à l'institution, ce qui constituait une entrave à l'acquisition de capital humain et de capital social. Ils n'avaient ni relations avec des pairs, ni contacts utiles ou autre soutien pour les aider à construire leur vie hors de l'institution et à s'approprier les compétences sociales et les ressources nécessaires. Autrement dit, il leur manquait un réseau social solide. Le groupe d'adolescent-es étudié se trouvait continuellement dans un rapport de dépendance vis-à-vis des tutrices et des tuteurs dont les décisions pouvaient influencer leur parcours de vie de manière décisive, mais aussi à l'égard des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, des directrices et des directeurs de foyer, du chef dans la famille d'accueil ou du curé/pasteur en tant que figure d'autorité. Des cas d'abus sexuels associés à des tentatives de mise sous pression ont également été rapportés. Les parents ont aussi pu jouer un rôle important, en s'opposant par exemple à une formation souhaitée par l'adolescent-e. Les jeunes qui ont eu la chance de se trouver « au bon endroit au bon moment » ont bénéficié du soutien et des impulsions décisives de certaines personnes.

Importance des résultats pour la pratique et recommandations

Notre étude livre de précieuses connaissances et permet de formuler des recommandations pertinentes pour la politique de formation et le travail social actuels afin d'améliorer l'intégration sociale et professionnelle des adolescent-es placé-es hors de leur famille.

Travail social

Encourager les personnes de référence stables qui aident les jeunes à acquérir les ressources nécessaires : notre étude met en exergue le rôle primordial des personnes qui ont apporté encouragement, soutien, réconfort et confiance aux adolescent-es placé-es. Par conséquent, il faut accorder une attention particulière au personnel d'encadrement (notamment aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux) en appliquant des procédures de sélection appropriées et en renforçant l'attrait des professions dans le domaine du travail social. Les nombreuses ruptures de relations liées à des changements fréquents de personnel peuvent entraîner une perte de confiance. La question très sensible de la limite entre proximité et distance qui se pose à juste titre au vu des divers abus commis ne doit pas conduire aujourd'hui à interdire toute relation de confiance entre enfants et adolescent-es placé-es et personnes de référence.

Promouvoir les relations solides à l'extérieur des institutions : les relations solides à l'extérieur des institutions comme les échanges avec des pairs, les contacts utiles et autres formes de soutien propices augmentent la probabilité d'une bonne intégration professionnelle et sociale et jouent donc aussi un rôle important. Il s'agit de promouvoir ces relations de manière ciblée en faisant par exemple appel à des coaches spécialisés qui accompagnent les adolescent-es et leur servent de personnes de référence stables pendant toute la durée de leur(s) placement(s).

Éviter les lacunes scolaires : notre enquête met également le doigt sur l'importance d'éviter les lacunes scolaires pendant le placement. Il faut donc prendre les dispositions nécessaires pour encourager la formation scolaire et professionnelle de manière ciblée et systématique, indépendamment des éventuels changements d'institution ou de famille d'accueil. Les foyers scolaires doivent en outre veiller à transmettre aux jeunes toutes les compétences dont ils auront besoin dans leur cursus de formation et professionnel futur. D'une manière générale, il faut améliorer les offres de formation des foyers et mieux les adapter aux ressources, aux aptitudes et aux désirs des adolescent-es.

Créer des places de « time-out » (placement en cas de crise) : les changements d'école dans le sillage de changements d'institution répétés peuvent également influencer négativement sur le développement tant personnel que social des jeunes concernés, dans la mesure où ils entraînent des lacunes de formation, engendrent du stress ou un manque de stimulations et provoquent des ruptures relationnelles. C'est pourquoi il faut prévenir ce genre de situation en créant suffisamment de places de « time-out », qui permettent une prise en charge temporaire au lieu d'un autre placement.

Accompagner les care leavers : les adolescent-es ont besoin d'une aide et d'un accompagnement individuels lorsqu'ils passent de l'école à la formation professionnelle ainsi qu'au moment où ils quittent le foyer. Les institutions doivent davantage s'investir dans la préparation en amont des jeunes concernés et dans leur accompagnement ultérieur. Les autorités sont aussi invitées à créer une offre de soutien analogue pour les care leavers.

Système de formation

Orientation sur les ressources : notre étude révèle que les adolescent-es placé-es étaient très souvent victimes de stigmatisations et de préjugés liés à leurs troubles présumés, qui entraînaient un manque d'estime de soi et des difficultés dans l'acquisition de ressources scolaires et sociales, avec un impact négatif sur leur parcours professionnel ultérieur. Encouragés par la multiplication des tests et des thérapies, de tels préjugés stigmatisants sont toujours courants dans les préaux des écoles. Au lieu de se concentrer sur les déficits, l'école publique et les foyers scolaires devraient davantage promouvoir et mettre en avant les compétences et les talents individuels. Par un encouragement axé sur les ressources qui tient compte des points forts de chacun-e et les valorise activement, on aide les adolescent-es à prendre conscience de leurs potentiels, de leurs points forts et à les développer au profit de tous.

Lutte contre les représentations stéréotypées des rôles des deux sexes : les représentations traditionnelles des rôles des deux sexes ainsi que les préjugés qui y sont liés entravent encore et toujours les possibilités de formation et les perspectives professionnelles des femmes en particulier. Il est urgent de prendre des mesures ciblées et systématiques afin de les combattre, grâce à des exemples positifs par exemple.

Formation financière: il ressort également de notre étude que la transition vers l'âge adulte allait souvent de pair avec des problèmes d'ordre économique. Les adolescent-es placé-es se sont retrouvé-es complètement démunis face aux nombreuses démarches financières et administratives qu'on attendait d'eux. Étant donné que les jeunes adultes sont particulièrement exposés au risque d'endettement, il serait opportun d'introduire dans les programmes scolaires des cours pour apprendre à gérer son argent.

Politique

Améliorer les conditions de travail dans le domaine du travail social : notre étude insiste sur l'importance cruciale des personnes de référence extérieures à la famille (éducatrice ou éducateur spécialisé-e, enseignant-e, famille d'accueil, employeur, etc.) qui encouragent, motivent et soutiennent les adolescent-es. Les politiques doivent en tenir compte dans leurs décisions et prendre les mesures qui s'imposent pour que les professionnel-les du travail social puissent effectivement y consacrer le temps nécessaire. Il s'agit aussi de rendre ces métiers plus attrayants, ce qui appelle des ressources financières supplémentaires bien entendu. Si l'on veut que les spécialistes du travail social puissent œuvrer dans le respect des règles éthiques et des besoins des personnes concernées, il faut veiller à mettre en place les bases légales correspondantes.

Soutenir financièrement l'accompagnement des care leavers : le besoin d'accompagnement des care leavers évoqué ci-dessus ne s'arrête pas à la majorité. Le financement d'un soutien adapté aux besoins et aux désirs des adolescent-es doit aussi être assuré après leur arrivée à l'âge adulte et leur départ de l'institution.

Faciliter l'accès aux bourses : les adolescent-es placé-es qui accomplissent une formation supérieure sont rares. En même temps, même lorsqu'ils en ont les capacités, ils ne peuvent étudier au-delà de 18 ans, faute de moyens financiers suffisants. Le développement du système des bourses destinées aux adolescent-es placé-es pourrait leur faciliter l'accès à la formation et au perfectionnement.

Signification scientifique des résultats

Le présent projet s'emploie à expliquer les différences dans les parcours de vie d'adolescent-es dans les cantons de Fribourg, de Neuchâtel, de Lucerne et des deux Bâles durant les années 1950 à 1985. Nous avons cherché à savoir comment ces jeunes ont acquis les ressources (capital humain et capital social) nécessaires pour construire leur vie d'adulte. La période examinée a été marquée par de profonds changements dans les structures économiques ainsi que dans les systèmes de formation et de prise en charge

institutionnelle. Nous avons examiné les mécanismes généraux et les conditions-cadres de l'intégration sociale et professionnelle d'adolescent-es placé-es, puis les avons comparés avec ceux de groupes témoins. Notre étude met en lumière les problèmes auxquels les adolescent-es placé-es étaient confronté-es et livre de précieuses connaissances et bases tant théoriques qu'empiriques pour la politique de formation et de la jeunesse de demain.

Adolescent-es placé-es et acquisition de capital humain et social : une étude comparative des possibilités et des réalisations dans quatre cantons suisses (1950-1985)

Prof. Markus Furrer, Pädagogische Hochschule Luzern, requérant principal
Prof. Anne-Françoise Praz, Université de Fribourg, co-requérante
Miriam Baumeister, Universität Basel, collaboratrice scientifique
Dr Tristan Coste, Université de Fribourg, collaborateur scientifique
Dre Sabine Jenzer, Pädagogische Hochschule Luzern, collaboratrice scientifique
Aurore Müller, Université de Fribourg, collaboratrice scientifique

Adresse de contact :

Prof. Markus Furrer
Pädagogische Hochschule Luzern
+41 41 203 00 80
markus.furrer@phlu.ch

Pour des informations supplémentaires :

www.pnr76.ch

mai 2023